



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation

**Service de la prévention des risques sanitaires
de la production primaire**

**Sous-direction de la qualité et de la protection
des végétaux**

**Bureau de la réglementation et de la mise
sur le marché des intrants**

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
Dossier suivi par : SS

Téléphone. : 01 49 55 49 55
Télécopie : 01 49 55 59 48

**ISAGRO SPA
CENTRO UFFICI SAN SIRO
FABBRICATO D-3
VIA CALDERA 21
20153 MILAN
ITALIE**

Paris, le **09 SEP. 2010**

Objet : reconnaissance d'équivalence pour un site de fabrication additionnel

Vu la demande de reconnaissance d'équivalence portant la référence 2010-0899 spe,
Vu l'avis de l'Anses du 26 août 2010,

Les spécifications techniques de la substance active CUIVRE (HYDROXYDE DE CUIVRE) d'origine Isagro décrites dans le dossier déposé par ISAGRO sous la référence n°2010-0899 spe par rapport aux sources de cuivre reconnues au niveau européen et selon le document guide Sanco/10597/2003 rev.8.1. sont considérées comme équivalentes.

Le nouveau site de fabrication de la substance active CUIVRE (HYDROXYDE DE CUIVRE) d'origine Isagro conforme au dossier portant la référence n°2010-0899 spe, est officiellement reconnu.

**Pour le Ministre et par délégation du Directeur général de l'alimentation,
l'ICPEF, Sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux,**



Robert TESSIER